Image not found or type unknown

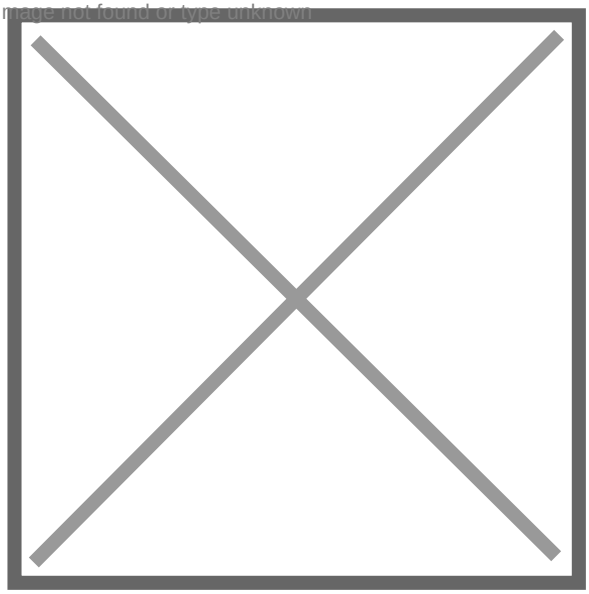

Visa conjoint francais AU CONSULAT DE FRANCE A ALGER

Par **ABADIE_old**, le **16/04/2007** à **13:23**

JE SUIS FRANCAIS D'ORIGINE ALGERIENNE ,JE ME SUIS MARIE AVEC UNE ALGERIENNE
NOUS AVONS DEJA OBTENU LA TRANSCRIPTION DE NOTRE MARIAGE AINSI QUE LE LIVRET DE FAMILLE.

par la suite nous avons demander un visa de conjoint francais aupres du consulat de france a alger depuis le 05/02/2007.

A ce jour je n'ai recu aucune reponse . EST-CE NORMAL?
savez vous quels sont les delais pour obtenir un visa conjoint francais?

L'absebce de reponse du consulat ne vaut-il pas un non implicite de la part du consulat de france a alger et si cela etait le cas . QUELS SONT MES RECOURS AFIN QUE MON EOUSE PUISSE ME REJOINDRE

JE VOUS REMERCIE BEAUCOUP CAR JE DESESPERE

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés